

Séance du samedi 07 janvier 2023 à 10h45 salle des fêtes de la mairie de ST LAURENT

Présents : Samuel MADEUX, Gislaine STUMPERT et Nadine MAINARD **conseillers municipaux.**
Suzette TENAILLEAU, **commission consultative**

Les conseillers municipaux jeunes : Louna BAS et Enzo SCMITT **adjoints,** Blanche THOMAS et Julien GENDRAUD **conseillers jeunes CMJ.**

Absents excusés: Lucas FRITSCH, Sélène NAEGELY et Lydia BERETTI

✓ **Organisation d'une soirée samedi tout est permis pour février 2023 ? Bénéfices pour l'école ?**

Date retenue : **samedi 25 février 2023 de 19h00 à 0h00** sans les parents. Des adultes membres de la commission CMJ encadreront les enfants présents et certains parents s'ils le désirent sur demande ?

Il sera demandé à chaque parent de remplir un coupon à déposer dès leur arrivée à la fête avec un contact + tel en cas de problème.

L'entrée est fixée à 5 € comprenant 2 boissons, un sandwich et une part de gâteau.

Il sera vendu des compléments aux tarifs suivants :

- Un verre de boisson : 0.50 €
- Un sandwich : 1 €
- Une part de gâteau : 0.50 € ou 2 crêpes : 0.50 € (Suzette en fera sur place)

Samuel consulte l'APE pour solliciter l'appareil à hot dog et de réaliser l'affiche plus flyers pour la prochaine réunion du 28 janvier (chaque élu devra distribuer les flyers à ses contacts).

On invitera les enfants concernés scolarisés à la Devise et les CMJ des communes avoisinantes.

Côté mairie, on fera les courses (boissons, gobelets, pain, ...) . Chaque jeune élu devra **faire un gâteau pour la fête.**

Il a été décidé que les **bénéfices** seront reversés à la coopérative scolaire pour le voyage d'avril 2023 à St Béa concernant 56 élèves de l'école de la Devise (CE1- CE2 – CM1 et CM2)

Pour la prochaine réunion : prévoir une liste de musiques à télécharger pour la soirée.

✓ **Vœux de la municipalité le 14 janvier 2023 :**

Vous êtes tous conviés à cette cérémonie qui se tiendra le samedi 14 janvier à 17h00 salle des fêtes de Vandré. LUCAS se charge de préparer un discours pour évoquer le bilan de l'année 2022 du CMJ (bilan que vous pouvez consulter sur le bulletin municipal de la commune sorti en décembre 2022)

✓ Fin du mandat CMJ au 23/02/2023 :

Le mandat a commencé le 12/10/2020 pour se terminer le 23/02/2023 comme défini lors de votre élection. Si un nouveau mandat CMJ voit le jour, il serait préférable d'attendre la rentrée 2023 pour faire le vote pendant le temps scolaire avec les élèves de CE2- CM1 et CM2 de la rentrée de septembre de cette année ? = à méditer.

Pour les cérémonies officielles, les élus en poste peuvent toujours continuer à y participer.

✓ Questions diverses

La CDC Aunis Sud a organisé 3 sessions de formations intitulées fin 2022 : « les conseils municipaux des enfants et des jeunes pour Quoi Faire »

- Participation de Gislaine et Samuel à la première séance,
- Participation de Gislaine, Suzette et Nadine à la 2^{ème} et 3^{ème} séance

La séance est levée à 11h45

Prochaine réunion : samedi 28 janvier 2023 à 11h00